

Lyon, 27 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le réaménagement de l'avenue des Frères Lumière (Lyon 8^e) sur les rails

Lors du Conseil métropolitain de début de semaine, les élus ont adopté, à l'unanimité, une délibération permettant de lancer le processus de concertation autour du projet de réaménagement de l'avenue des Frères Lumière. La concertation débutera en mars prochain pour une durée de 3 mois. Le réaménagement de cette importante avenue, fait partie des projets de la programmation pluriannuelle des investissements. Il vise à apaiser la circulation, élargir les trottoirs et végétaliser le secteur.

L'avenue des Frères Lumière est une artère très commerçante du 8^e arrondissement dont les aménagements ne sont pas à la hauteur des usages : la circulation automobile y est intense, les trottoirs sont peu confortables sur certaines sections et si les voies cyclables existent, elles sont peu sécurisées. Enfin, l'absence totale de végétation impacte durement les habitants du secteur, notamment en période de forte chaleur.

Le secteur concerné par la concertation et le futur aménagement se situe sur l'avenue des Frères Lumière entre la rue Louis Jovet et la place Ambroise Courtois, sur la partie ouest de la chaussée de la place qui relie l'avenue des Frères Lumière au cours Albert Thomas et sur la rue du Premier Film entre la rue Gélibert et la place Courtois. La place Ambroise Courtois, quant à elle, sera végétalisée par la replantation d'arbres remplaçant les platanes qui avaient dû être abattus car atteints par la maladie du chancre coloré.

En raison de l'impact du réaménagement futur sur la vie des habitants du quartier, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, en lien avec la mairie du 8^e arrondissement, lancent une concertation pour définir le programme de l'opération. Elle débutera en mars prochain pour une période de 3 mois. Elle aura pour enjeu de définir les principaux axes du projet autour de plusieurs objectifs :

- L'apaisement de l'avenue des Frères Lumière entre la rue Jovet et la place Ambroise Courtois
- La réduction et l'apaisement de la circulation
- L'élargissement des trottoirs
- L'aménagement des voies cyclables pour permettre, notamment, une pratique familiale sur l'avenue
- La végétalisation de la place Ambroise Courtois
- La pérennisation de la piétonnisation de la rue du Premier Film
- L'aménagement d'un véritable parvis au lycée professionnel du Premier Film

Contacts Presse

Ville de Lyon :

Laetitia Latapy : 04 72 10 54 15

Métropole de Lyon

Régis Guillet : 04 26 99 37 52



Fabien Bagnon, Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives :

« La concertation qui va s'ouvrir pour le réaménagement de l'avenue des Frères Lumière va permettre de parvenir à un projet pensé avec et pour les habitants. L'objectif est d'apaiser les circulations mais aussi et surtout peut-être, dans ce secteur très commerçant, d'élargir et de sécuriser les trottoirs afin que les piétons puissent s'y déplacer et y faire leurs achats en toute tranquillité. Les voies cyclables seront-elles-aussi sécurisées afin que l'ensemble des modes de déplacement partagent l'espace public dans un respect mutuel, pour le plus grand bien du quartier. »

Olivier Berzane, Maire du 8^e arrondissement :

« Je me réjouis de voir cet engagement de notre programme prendre forme et du vif intérêt que suscite ce projet auprès des acteurs et habitant-e-s de ce quartier au riche passé historique. Ce cœur de quartier qui abrite l'institut Lumière et reçoit chaque année son prestigieux festival nécessite un réaménagement à la hauteur des enjeux actuels. La priorité doit être redonnée aux piétons sur cette avenue commerçante afin que personne ne soit plus victime d'un accident. J'ai toute confiance en la concertation qui s'ouvre et qui va permettre à chacune et chacun d'exprimer ses attentes. »

Contacts Presse

Ville de Lyon :

Laetitia Latapy : 04 72 10 54 15

Métropole de Lyon

Régis Guillet : 04 26 99 37 52